



GÉRER LES TEMPS DE RÉCRÉATION UN LIEU POUR L'APPRENTISSAGE DU "VIVRE ENSEMBLE"

Public concerné

1er et 2d degrés - Enseignants, Chefs d'établissement, ATSEM..., Surveillants, CPE.
TOUT ADULTE qui est en responsabilité ou en surveillance des temps de récréation.
Pas de pré requis.

Présentation

L'association Plus Fort a l'agrément du Rectorat pour former les enseignants et intervenir pendant le temps scolaire sur le thème du climat scolaire.

David Da Fonseca, Vice-Président de Plus Fort, chef psychiatrie AP-HM a validé nos outils et formations. Cette formation a pour objectif d'organiser et apaiser les temps de récréation et péri scolaires. Au cours de la mise en œuvre de notre action de renforcement des compétences psychosociales, l'association est intervenue en 12 ans auprès de 60 000 enfants et adolescents.

Objectifs et compétences visées

Disposer d'outils et de ressources permettant l'amélioration et l'organisation du temps de récréation.

Apaiser les temps de récréation pour les élèves.

Favoriser le respect.

Prévenir la violence et le harcèlement.

Améliorer les conditions de travail des professionnels.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Faire partager les valeurs de la République
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative

Contenus, moyens & méthodes

Introduction : Le nombre d'heures que les enfants passent dans la cour de récréation est important. Ces temps ont un rôle important sur le développement de leurs compétences sociales et sur les apprentissages. Les objectifs de cette formation sont de : comprendre l'importance de ces temps et de les organiser ainsi que de mettre en place un règlement commun et cohérent entre tous les adultes, prévenir et gérer les incidents.

1 - La cour de récréation : Responsabilité des adultes : réglementation. Importance de ce temps de pause sur la vie en collectivité et les apprentissage.

2 - Comment faire de la cour un lieu sécurisant et amusant ? : Organisation de l'espace et des lieux annexe : toilettes, escaliers... : exemples d'école. Organisation de la surveillance. Les règles pour les élèves : quelles règles et comment les faire appliquer ? Exemplarité.

3 - Gérer un incident : Repérer un élève victime ou auteur de violence. Aider des élèves à gérer leurs conflits «message clair». Outil ARASS : Arrêter le comportement, Rappeler de la règle, Aider, Sécuriser, Suivre. Avec exemples et mises en situations.

Cette formation n'est en aucun cas un guide « tout fait » ni une liste de solutions à plaquer sur des situations mais elle apportera des pistes concrètes.

Apports théoriques. Aide au diagnostic. Travail en ateliers, mises en situation.

Code

Nombre de participant

8 à 20 participants

Durée

1 jour - 6 heures

Session en présentiel et en continu

Dates

Jeudi 28 janvier 2021

Horaires :

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Institut Saint Cassien

63 Av. des Roches

13007 Marseille

Formateur(s)

Sandrine SANCHEZ LAMÉTAIRIE

Directrice, spécialiste de la prévention des violences scolaires, expériences USA, Québec, Suisse
Ou /et Guénaëlle PERELLE,
Psychologue clinicienne.

Financement

Bilan

Évaluation des acquis et de la satisfaction des stagiaires selon les modalités de l'ISFEC Marseille

